

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 16 juillet 2020

FIN DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE FIN DE LA TREVE HIVERNALE Pour le droit au logement et à la dignité à Stains

Le gouvernement a prononcé la fin de l'état d'urgence sanitaire ce 10 juillet, ce qui signifie la fin de la « trêve hivernale » et donc la fin de la suspension des expulsions locatives.

Depuis maintenant plusieurs années, face à cette indignité nationale, nous défendons devant l'Etat un arrêté « anti mise à la rue ». Une bataille qui nous place résolument du côté du droit, d'un droit universel pour l'ensemble des Stanoises et des stanois.

La crise sociale du logement se durcit et la crise sanitaire, que nous vivons actuellement, n'a fait qu'exacerber les graves inégalités territoriales, sociales et économiques qui traversent notre pays et qui impactent de manière dramatique et brutale, les familles aux revenus les plus modestes, particulièrement en Seine-Saint-Denis.

A Stains, ville qui compte 70 % de logement sociaux, 40% de nos concitoyens vivent sous le seuil de pauvreté. Pour de nombreux locataires, les conséquences financières de cette pandémie ont aggravé le risque d'expulsion. Les travailleurs stanois, subissent la double peine : ils sont majoritairement des travailleurs pauvres, pourtant essentiels à notre économie, et sont aujourd'hui les plus exposés au COVID 19 par la crise économique. Ils se retrouvent au chômage partiel avec une perte de salaire aux conséquences dramatiques, pour honorer leurs factures.

Mettre fin à la trêve hivernale en cette période inédite est une décision irresponsable et inhumaine du gouvernement.

Pour protéger les Stanoises et les Stanois faces aux conséquences des politiques d'austérité, lors du précédent mandat, ce sont plus de 600 expulsions qui ont pu être évitées grâce à l'engagement de la municipalité.

Mobilisée et déterminée, la Municipalité renouvelle cette année, son arrêté « anti mise à la rue ». Les familles ne doivent pas se retrouver sans solution de relogement. C'est une question de dignité.

Le droit au logement est un droit fondamental et nous continuerons à mener la bataille sans relâche. Ensemble, soyons offensif et solidaire pour la dignité des Stanoises et des Stanois !

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains